

**MasterRoc SWA 710**

Version 2.0      Date de révision: 08/15/2023      Numéro de la FDS: 000000990111      Date de dernière parution: 07/28/2023  
Date de la première version publiée: 01/10/2023

**SECTION 1. IDENTIFICATION**

Nom du produit : MasterRoc SWA 710  
Code du produit : 000000000050508237 000000000050508237  
Autres moyens d'identification : Donnée non disponible

**Détails concernant le fabricant ou le fournisseur**

Nom du fournisseur : Master Builders Solutions Canada Inc.  
Adresse : 1800 CLARK BLVD  
Brampton ON L6T 4M7  
Numéro d'appel d'urgence : ChemTel: +1-813-248-0585;  
Numéro National d'Appel en cas d'Urgence : USA: +1-800-255-3924 ChemTel contract no. MIS9240420

**Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation**

Utilisation recommandée : Produit chimique pour la construction  
Restrictions d'utilisation : Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

**SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS****Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux**

Pas une substance ni un mélange dangereux.

**Éléments d'étiquetage SGH**

Pas une substance ni un mélange dangereux.

**Autres dangers**

Sol très glissant en cas de déversement de produit.

**SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

Substance/mélange : Mélange  
Nature chimique : polyacrylamide  
composé anionique

**Composants**

Nom Chimique	Nom commun/Synonyme	No.-CAS	Concentration (% w/w)
Distillats légers (pétrole), hydrotraités;	Distillats légers (pétrole), hydro-	64742-47-8	>= 30 - < 50

## MasterRoc SWA 710

Version 2.0      Date de révision: 08/15/2023      Numéro de la FDS: 000000990111      Date de dernière parution: 07/28/2023  
 Date de la première version publiée: 01/10/2023

kérozène — non spéci- fié	traités		
------------------------------	---------	--	--

La concentration réelle est retenue en tant que secret industriel

### SECTION 4. PREMIERS SECOURS

- Conseils généraux : Les secouristes doivent veiller à leur propre protection. Retirer immédiatement les vêtements souillés.
- En cas d'inhalation : Repos, air frais.  
Si les irritations persistent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.  
En aucun cas n'utiliser de solvant.  
En cas d'irritation, consulter un médecin.
- En cas de contact avec les yeux : Enlever les verres de contact. Maintenir les paupières ouvertes et nettoyer abondamment avec de l'eau fraîche et propre ou une solution de rinçage d'œil puis consulter un médecin.
- En cas d'ingestion : Rincer immédiatement la bouche et faire boire 200-300 ml d'eau, secours médical.  
Ne provoquer les vomissements que si cette recommandation provient d'un centre anti-poison ou d'un médecin.
- Principaux symptômes et effets, aigus et différés : Aucun(e) à notre connaissance.
- Avis aux médecins : Traiter de façon symptomatique.

### SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyens d'extinction appropriés : Mousse  
Eau pulvérisée  
Poudre sèche  
Dioxyde de carbone (CO2)
- Moyens d'extinction inappropriés : jet d'eau
- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Le produit répandu est glissant sous les pieds.
- Produits de combustion dangereux : oxydes de carbone  
oxydes d'azote
- Information supplémentaire : Le danger dépend des produits et des conditions de combustion.  
Refroidir avec de l'eau les récipients menacés par la chaleur.  
Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la

**MasterRoc SWA 710**

Version 2.0      Date de révision: 08/15/2023      Numéro de la FDS: 000000990111      Date de dernière parution: 07/28/2023  
 Date de la première version publiée: 01/10/2023

laisser pénétrer dans les canalisations ou les égouts.  
 L'eau d'extinction contaminée doit être éliminée conformément aux réglementations officielles locales.

Équipements de protection particuliers des pompiers : Porter un appareil respiratoire autonome.

**SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

- Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.  
 Porter un appareil de protection des yeux/du visage.  
 Utiliser un vêtement de protection individuelle.  
 Appliquer les mesures habituelles de précaution aux produits chimiques pour la construction
- Précautions pour la protection de l'environnement : Retenir l'eau souillée/l'eau d'extinction d'incendie.  
 Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.
- Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : Ramasser à l'aide d'un moyen adapté et éliminer.  
 Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

**SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE**

- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Le produit n'est ni auto-inflammable, ni comburant, ni explosible.
- Conseils pour une manipulation sans danger : Eviter l'inhalation de poussières/brouillards/vapeurs.  
 Eviter le contact avec la peau.  
 Assurer une ventilation adéquate.  
 En cas d'utilisation appropriée aucune mesure particulière nécessaire.
- Information supplémentaire sur les conditions de stockage : Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais, bien ventilé à l'écart de toute source d'inflammation, chaleur ou flamme.  
 Protéger de l'action directe des rayons de soleil.
- Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage : PROTÉGER CONTRE LE GEL PENDANT LA SAISON FROIDE (INFÉRIEUR À 40°F/5°C).

**SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE**

**Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle**

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base

## MasterRoc SWA 710

Version 2.0      Date de révision: 08/15/2023      Numéro de la FDS: 000000990111      Date de dernière parution: 07/28/2023  
 Date de la première version publiée: 01/10/2023

Distillats légers (pétrole), hydrotraités; kérozène — non spécifié	64742-47-8	TWA	200 mg/m3 (la vapeur d'hydrocarbure totale)	CA BC OEL
		TWA	200 mg/m3 (la vapeur d'hydrocarbure totale)	CA AB OEL
		TWA (Brouillard)	5 mg/m3	CA AB OEL
		STEL (Brouillard)	10 mg/m3	CA AB OEL
		VEMP (Brouillard)	5 mg/m3	CA QC OEL
		VECD (Brouillard)	10 mg/m3	CA QC OEL
		LMPT	525 mg/m3	CA ON OEL
		TWA	200 mg/m3 (la vapeur d'hydrocarbure totale)	ACGIH

**Mesures d'ordre technique** : Créer une aspiration locale pour contrôler les vapeurs / brouillards.

### Équipement de protection individuelle

**Protection respiratoire** : Porter un appareil respiratoire certifié approprié si les limites d'exposition peuvent être dépassées.  
Utiliser la protection respiratoire approuvée par NIOSH.

**Protection des mains**

**Remarques** : Gants de protection résistant aux produits chimiques.  
Compte tenu de la diversité des types, il y a lieu de respecter le mode d'emploi des producteurs.

**Protection des yeux** : Portez des lunettes de sécurité avec écrans latéraux ou des lunettes.

**Protection de la peau et du corps** : Choisir la protection corporelle en fonction du niveau d'activité et d'exposition.

**Mesures de protection** : Ne pas respirer les poussières/fumées/aérosols.  
Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements.  
Eviter l'exposition au produit.  
Appliquer les mesures habituelles de précaution aux produits chimiques pour la construction  
Le port d'un vêtement de travail fermé est recommandé.

**Mesures d'hygiène** : Lors de l'utilisation, ne pas manger, ni boire, ni fumer.  
Se laver les mains et/ou le visage avant les pauses et après le travail.  
Après le travail, veiller à la propreté et au soin de la peau.  
Les gants doivent être contrôlés régulièrement et avant chaque usage. Remplacer si nécessaire (en cas de petites fuites p.ex.).

## MasterRoc SWA 710

Version 2.0      Date de révision: 08/15/2023      Numéro de la FDS: 000000990111      Date de dernière parution: 07/28/2023  
Date de la première version publiée: 01/10/2023

---

### SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	:	Émulsion, liquide
Couleur	:	blanc cassé
Odeur	:	aliphatique
Seuil olfactif	:	non déterminé
pH	:	env. 5 - 8 Concentration: 5 g/l
Point de congélation	:	env. 0 °C
Point de fusion	:	Donnée non disponible
Point d'ébullition	:	env. 100 °C (1013 hPa)
Point d'éclair	:	> 100 °C
Taux d'évaporation	:	La valeur peut être approximée à partir de la constante de la loi d'Henry ou de la pression de vapeur.
Inflammabilité (liquides)	:	Ce produit n'est pas inflammable.
Auto-inflammation	:	non auto-inflammable
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	:	Non pertinent pour la classification et l'étiquetage des liquides.
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	:	Non pertinent pour la classification et l'étiquetage des liquides. La limite inférieure d'explosivité peut être de 5 à 15°C en-dessous du point éclair.
Pression de vapeur	:	Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	:	Donnée non disponible
Densité relative	:	env. 1.05 (20 °C)
Densité	:	env. 1.05 gcm <sup>3</sup> (20 °C)
Solubilité(s) Hydrosolubilité	:	Donnée non disponible

## MasterRoc SWA 710

Version 2.0      Date de révision: 08/15/2023      Numéro de la FDS: 000000990111      Date de dernière parution: 07/28/2023  
Date de la première version publiée: 01/10/2023

---

Solubilité dans d'autres solvants	:	Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	Non applicable aux mélanges.
Température d'auto-inflammation	:	> 200 °C
Température de décomposition	:	Aucune décomposition, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.
Viscosité		
Viscosité, dynamique	:	750 mPa.s
Viscosité, cinématique	:	> 20.5 mm <sup>2</sup> /s ( 40 °C)
Propriétés explosives	:	Non explosif
Propriétés comburantes	:	non comburant
Point de sublimation	:	Donnée non disponible

---

### SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	:	Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.
Stabilité chimique	:	Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.
Possibilité de réactions dangereuses	:	Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.
Conditions à éviter	:	Éviter la chaleur extrême. Éviter le gel.
Matières incompatibles	:	Agents oxydants
Produits de décomposition dangereux	:	Oxydes d'azote (NOx) Oxydes de carbone

---

### SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

#### **Toxicité aiguë**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Non classé sur la base des informations disponibles.

## MasterRoc SWA 710

Version 2.0      Date de révision: 08/15/2023      Numéro de la FDS: 000000990111      Date de dernière parution: 07/28/2023  
Date de la première version publiée: 01/10/2023

---

### **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

#### **Sensibilisation cutanée**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Sensibilisation respiratoire**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Mutagénicité sur les cellules germinales**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Cancérogénicité**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Toxicité pour la reproduction**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Toxicité par aspiration**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Information supplémentaire**

#### **Produit:**

Remarques : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.  
Le produit n'a pas été testé. Les données toxicologiques sont déduites des propriétés des différents constituants.

---

## SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### **Écotoxicité**

#### **Produit:**

#### **Évaluation Ecotoxicologique**

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : Ce produit n'est associé à aucun effet écotoxicologique connu.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Ce produit n'est associé à aucun effet écotoxicologique connu.

### **Persistance et dégradabilité**

#### **Produit:**

Biodégradabilité : Remarques: Compte tenu des propriétés de plusieurs composants, ce produit n'est pas considéré comme facilement bio-

---

## MasterRoc SWA 710

Version 2.0      Date de révision: 08/15/2023      Numéro de la FDS: 000000990111      Date de dernière parution: 07/28/2023  
Date de la première version publiée: 01/10/2023

---

dégradable selon la classification de l'OCDE.

### Potentiel de bioaccumulation

#### Produit:

Bioaccumulation : Remarques: Pas de données disponibles.  
Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

### Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

### Autres effets néfastes

#### Produit:

Information écologique supplémentaire : Ne pas laisser pénétrer le produit dans l'environnement sans contrôle.  
Le produit n'a pas été testé. Les données concernant l'éco-toxicologie sont déduites des propriétés des différents constituants.

---

## SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : Eliminer conformément aux réglementations régionales ou nationales.  
Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.  
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.

Emballages contaminés : Jeter dans une installation agréée.  
Recommander l'écrasement, le perçage ou d'autres moyens pour empêcher toute utilisation non autorisée des conteneurs utilisés.

---

## SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

### Réglementations internationales

#### **UNRTDG**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

#### **IATA-DGR**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

#### **Code IMDG**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

#### **Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

---



## MasterRoc SWA 710

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 07/28/2023
2.0	08/15/2023	000000990111	Date de la première version publiée: 01/10/2023

**Réglementation nationale****TDG**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION****Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:**

TSCA : Toutes les substances sont notifiées actives sur l'inventaire de la loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA)

DSL : Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS

**SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS****Texte complet pour autres abréviations**

ACGIH : USA. ACGIH ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)

CA AB OEL : Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)

CA BC OEL : Canada. LEP Colombie Britannique

CA ON OEL : Tableau de l'Ontario: Limites d'exposition professionnelle pris en vertu de la loi sur la santé et la sécurité au travail.

CA QC OEL : Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air

ACGIH / TWA : 8 heures, moyenne pondérée dans le temps

CA AB OEL / TWA : Limite d'exposition professionnelle de 8 heures

CA AB OEL / STEL : Limite d'exposition professionnelle de 15 minutes

CA BC OEL / TWA : Moyenne pondérée dans le temps de 8 h

CA ON OEL / LMPT : Limite moyenne pondérée dans le temps (LMPT)

CA QC OEL / VEMP : Valeur d'exposition moyenne pondérée

CA QC OEL / VECD : Valeur d'exposition de courte durée

AIIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ANTT - Agence nationale pour le transport par terre du Brésil; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide d'intervention d'urgence; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention inter-

## MasterRoc SWA 710

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 07/28/2023
2.0	08/15/2023	000000990111	Date de la première version publiée: 01/10/2023

---

nationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NOM - Norme Officielle mexicaine; NTP - Programme de toxicologie national; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TDG - Transport des marchandises dangereuses; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Date de révision : 08/15/2023  
Format de la date : mm/jj/aaaa

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

CA / FR